DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

LONGCHAMP SOLFERINO CREDIT FUND

Longchamp Asset Management

ACTION I1C : FR0013442597

Appelez le 01 71 70 40 30 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 13000009 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 01/01/2024

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable

Durée : Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

Objectifs : L'objectif de gestion de la classe d'Actions I du compartiment Longchamp Solferino Credit Fund (ci-après « le compartiment ») est de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 2 ans, une performance annualisée nette de frais supérieure à l'€STR capitalisé +8.5 Bps +2%.

Le compartiment a pour objectif d'investir essentiellement dans des titres obligataires à haut rendement (dits titres à « caractère spéculatif » ou « high yield ») avec une approche flexible dans son exposition, en fonction de l'évolution du cycle de marché du crédit en général. Ainsi le compartiment pourra augmenter son exposition aux titres obligataires à haut rendement dans les phases de début de cycle. A contrario, le compartiment pourra adopter un positionnement beaucoup plus défensif dans les phases de fin de cycle.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché obligataire high yield ainsi que sur la dette subordonnée bancaire (Lower Tier2 et AT1) avec certaines positions en obligations convertibles. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans des obligations de tous types (garanties, seniors, subordonnées, convertibles, perpétuelles ou encore « CoCos » (Contingent Convertibles : produits hybrides entre la dette et l'action : ils sont émis comme une dette, mais sont convertis automatiquement en actions quand l'émetteur est en difficulté), à coupons fixes ou variables) que Longchamp estime sous-évaluées (« value ») sans contrainte de ratings particulière. Longchamp estime ces obligations sous-évaluées par rapport à une analyse du bilan de la société - couverture de la dette par la valeur des actifs – et la capacité à honorer ses dettes de l'émetteur. Ces actifs ont un caractère spéculatif, c'est-à-dire aura des ratings inférieurs à BBB- (S&P)/Baa3 (Moody's) ou notations jugées équivalentes par la société de gestion.

Les sociétés émettrices sont domiciliées en Europe au sens géographique (jusqu'à 100% de l'exposition high yield). Le fonds pourra s'exposer à des obligations d'émetteurs situés dans les marchés émergents dans la limite de 30%. L'exposition du portefeuille aux CoCos sera limitée à 50% maximum de l'actif net. Le compartiment investit ses actifs dans des obligations avec une exposition principalement sur le marché européen, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion de la société de gestion. Le compartiment peut investir dans des parts ou actions d'autres FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (UCITS ETF), dans la limite de 10% maximum de l'actif net. Le compartiment pourra également être investi en actions jusqu'à 10% de l'actif net.

L'exposition longue nette aux titres obligataires à haut rendement sera en règle générale comprise entre 50% et 100%. Toutefois, la société de gestion pourra également, en cas d'anticipation d'une tension sur le marché du crédit, réduire l'exposition à ces instruments sans limitation de durée et investir, potentiellement en totalité, dans des instruments monétaires de la zone OCDE, des UCITS ETFs Or, des bons du Trésor de pays du G10 de toutes maturités. Elle pourra aussi avoir recours à de l'assurance-crédit sous la forme de CDS indiciels ou par société.

La société de gestion pourra aussi, de manière opportuniste et limitée dans le temps, dépasser 100% d'exposition étant précisé qu'elle sera rapidement compensée par des couvertures ramenant son exposition à 100% de l'actif net. Le maximum d'exposition longue brute du compartiment est limité à 150% de la valeur de l'actif net. Toutes les obligations du portefeuille auront des montants d'émission d'un minimum de 250 millions de dollars ou équivalents.

Le compartiment pourra couvrir les risques de change, de taux, de crédit et actions sur les marchés dérivés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en produits monétaires et obligations et pourra s'exposer jusqu'à 50% supplémentaires en obligations grâce à l'utilisation de pensions, de prêts de titres collatéralisés ou de produits dérivés tels que des total return swaps, pouvant conduire à une exposition brute en obligations de 150% au maximum.

La sensibilité du fonds au risque de taux visera à être comprise dans une fourchette entre 3 et 8.

Cette action sera exposée au risque de change. Celui-ci sera cependant limité à 50%, l'excédent étant couvert á terme ou son exposition limitée à l'aide d'options de change.

La société de gestion dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres du compartiment et évaluer la qualité des émetteurs. Elle ne recourt pas de manière exclusive et mécanique aux notations émises par les agences de notation. Les notations émises par les agences de notations constituent un élément parmi un ensemble de critères pris en considération par la société de gestion pour évaluer la qualité de crédit des obligations et instruments du marché monétaire.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Minimum 2 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et rachat : La valeur liquidative est calculée sur les cours de clôture chaque mercredi ou, si ce jour est un jour férié au sens de l'article L 3133-1 du Code du Travail et/ou est un jour de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA), le jour ouvré suivant (J). En outre une valeur liquidative est calculée le dernier jour de Bourse de chaque mois. Les ordres de souscription sont centralisés à 12h00 le jour de Bourse ouvré non férié précédant la date de la valeur liquidative (J-1). Les ordres de rachat sont centralisés à 12h00 5 jours de Bourse ouvrés non fériés précédant la date de la valeur liquidative (J-5). Les règlements/livraisons des souscriptions y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). Les règlements/livraisons des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La société de gestion peut appliquer un mécanisme d'ajustement du prix (Swing Pricing).

Type d'investisseurs visés : Cette SICAV est ouverte à tout investisseur Institutionnel (excepté les U.S. Persons).

Dépositaire : Société Générale

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 30 rue Galilée, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : www.amf-france.org ainsi que sur le site internet : www.longchamp-am.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :

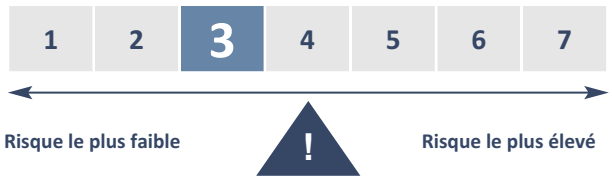

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de Longchamp AM à vous payer en soit affectée.
Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :
Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.
Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.
Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans Investissement : 10 000 €		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 2 ans**
Tension	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 530 €	3 920 €
	Rendement annuel moyen	-74,70%	-37,40%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 740 €	8 630 €
	Rendement annuel moyen	-22,60%	-7,10%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 930 €	10 760 €
	Rendement annuel moyen	-0,70%	3,70%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	13 550 €	14 160 €
	Rendement annuel moyen	35,50%	19,00%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre octobre 2021 et octobre 2023.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre octobre 2015 et octobre 2017.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2020 et mars 2022.

QUE SE PASSE-T-IL SI LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	903 €	1 433 €
Incidence des coûts annuels (*)	9,24%	7,21% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,91% avant déduction des coûts et de 3,70% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 €
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	119 €
Coûts de transaction	2,72% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	258 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,27% de la performance de l'actif net tel que défini dans le prospectus. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	26 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 2 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Longchamp Asset Management, 30 rue Galilée, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : www.longchamp-am.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site www.longchamp-am.com.